information

ORONAVIRU
COVID-19

LE POINT SUR LA SITUATION

AUTRE

COVID 19 : ce qu'il faut savoir

La CARL incite les administrés à s'informer sur toutes les consignes au sujet du coronavirus.

Published on 24 March 2020

S'informer

Retrouvez :

- toutes les consignes sanitaires, conseils aux voyageurs, numéros utiles, points de situation actualisés, consultez la plate-forme d'information mise en place et actualisée chaque jour par le gouvernement : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- toutes les informations sur la situation épidémiologique en France et dans le monde : www.santepubliquefrance.fr

Le ministère des Solidarités et de la Santé a mis en place un numéro vert pour répondre à l'ensemble de vos questions : **0 800 130 000** (appel gratuit et accessible 24h/24, 7j/7). Attention, la plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux, si vous présentez des signes d'infections respiratoires (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) dans les 14 jours suivant votre d'une zone à risque il faut contacter le 15.

Se protéger et protéger les autres : les gestes barrières

- Se laver régulièrement les mains
- Tousser et éternuer dans son coude
- Utiliser des mouchoirs à usage unique
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Appeler le 15 si symptômes, en restant chez soi
- Porter un masque si on est malade :
  - le port des masques chirurgicaux (anti-projections) est réservé aux personnes malades, aux praticiens de santé recevant des malades, aux personnes chargées du secours à victimes
  - le port des masques filtrants est réservé aux seuls personnels soignants pratiquant des soins hospitaliers invasifs (soins intensifs) Pour le reste de la population, il n'est pas utile de porter un masque.

Se préparer

Services de santé et de secours, gestionnaires aéroportuaires et portuaires, de nombreuses réunions ont permis de mettre en place des mesures de prise en charge adaptées et immédiatement opérationnelles en cas de contamination.

Des protocoles sont appliqués depuis plusieurs semaines pour tenir compte des entrées par la mer ou les airs, en lien avec les autorités de contrôle et sanitaires ainsi que les compagnies aériennes et maritimes : information des passagers en amont et prise en charge de tout cas suspect, vérification de la déclaration maritime de santé qui s'applique également aux plaisanciers, informations diffusées par le CROSS-AG …

Un accompagnement de la communauté médicale, hospitalière et libérale est organisée par l'agence régionale de Santé (ARS).

Un comité de suivi a été mis en place avec la préfecture, l'ARS et le rectorat pour présenter les mesures prises aux élus et aux socioprofessionnels.

AGGLOMERATION COMMUNITY
THE RIVIERA DU LEVANT
93 Bd du Général de Gaulle
97190 Le GOSIER
0590 48 47 47
carl@rivieradulevant.fr

SCHEDULE:
Monday, Tuesday and Thursday:
7:30 a.m. - 1:00 p.m. / 2:30 p.m. - 5:00 p.m.;
Wednesday and Friday:
7:30 a.m. - 1:00 p.m.